

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32379**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XIV Métiers de la communication, du multimédia, de l'audiovisuel, Classe 10 : Sérigraphie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du sérigraphe avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du professionnel de la sérigraphie qui imprime en grand format des dessins ou des motifs de façon répétée sur divers matériaux : carton, bois, métal, céramique, tissu, verre... Il peut répondre à une commande passée par un client ou proposer lui-même un projet. En fonction de l'organisation de l'entreprise et de sa taille, le sérigraphe réalise tout ou partie des opérations d'impression : préparation de la "forme imprimante" (surface-écran avec toile de meunier), composition des teintes, préparation des encres, calcul de la quantité d'encre nécessaire au tirage, réglage des machines et des séchoirs, et enfin impression sur table manuelle ou mécanique.

Pour la composition du motif à imprimer, le travail à la main se fait de plus en plus rare. Le dessin se fait le plus souvent sur des logiciels de DAO. De même, avec la PAO les découpes sont numérisées et l'impression est souvent automatisée.

Les activités consistent à :

- Conseiller le client sur les contraintes liées à la sérigraphie, en amont de la production sur prépresse et en aval de la production sur la finition ;
- Réaliser et/ou diriger les opérations nécessaires à la fabrication du produit imprimé conformément au bon à tirer sur une machine à imprimer automatisée en sérigraphie ;
- Analyser la faisabilité de la commande proposée par le client ;
- Analyser en aval de la production les fichiers pour la qualité des images, le respect de la typographie (et de l'orthographe) et le respect des contraintes en fonction de la finition choisie.
- Réaliser le traitement informatique des fichiers, (création d'un profil ICC (indice de compensation colorimétrique) selon la trame et le support choisi,
- Réaliser la fabrication des films, ;
- Choisir les mailles du tissu de l'écran, sa tension, le choix de la technique de clichage et le contrôle de la qualité de l'écran ;
- Réaliser la préparation des encres ;
- Réaliser la séquence des couleurs à l'impression, ses calages et un repérage parfait des couleurs entre elles ;
- Contrôler le bon état et les pressions et angulations de ses racles et contre-racles, régler son « hors-contact » ;
- Réaliser les contrôles pendant le processus d'impression et contrôler la qualité ;
- Réaliser des prélèvements de contrôle à tous les stades de la fabrication et les corrections nécessaires ;
- Réaliser certaines opérations de post presse (massicotage ou la découpe numérique) ;
- Coordonner du personnel pour un travail en équipe, et de le former à la conduite de tous les matériels et de tous les moyens de production nécessaires à la réalisation d'une image en sérigraphie.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Identifier les spécificités de la commande ;
- Assurer le suivi de la relation avec le client ou le donneur d'ordres ;
- Choisir le processus de fabrication ;
- Organiser les tâches ;
- Chiffrer les coûts de production ;
- Préparer, vérifier et mettre en concordance les différents organes du poste de travail ;
- Réaliser le lancement et suivre la production en utilisant les matières premières et consommables de manière optimale ;
- Produire les formes imprimantes (écrans) ;
- Réaliser les moyens de contrôles de la production et le respect des procédures ;
- Respecter les procédures et la réglementation.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des PME-PMI imprimeries

Sérigraphie, animateur d'équipe

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1303 : Encadrement des industries graphiques

E1301 : Conduite de machines d'impression

E1308 : Intervention technique en industrie graphique

E1306 : Prépresse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ de la sérigraphie comprend la réalisation d'un poster ou d'un élément de présentoir comprenant une image quadrichromie, des couleurs Pantone, différents corps et types de textes, dans un format autour de 50 x 70 cm. Le fichier fourni pourra être en TIFF 305 PPI sous Photoshop, In-design ou autre. La trame à choisir devra être en 150 LPI. L'œuvre graphique devra avoir des parties mates et brillantes dans les textes et images, avec la possibilité d'ajouter des effets spéciaux. Le support pourra être un papier ou une cardonnette couché mat ou brillant, ou non couché et/ou une matière plastique de type PVC, polyester ou polypropylène.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924: 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.